

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

• Monteur en Installations Thermiques

CAP - Niveau 3 - Professionnel qualifié

RNCP38306

Date d'enregistrement : 10/02/2018

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38306/>

Version janvier 2024

Aptitudes & objectifs :

Le titulaire de la spécialité "Monteur en installations thermiques" de CAP est un technicien dont les activités principales consistent à installer, entretenir et réparer des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics.

Il intervient sur la mise en place des équipements (chaudières, radiateurs, générateurs, panneaux solaires,...), la réalisation et la pose de réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage,...), l'installation et le branchement des matériels électriques et de régulation.

Le titulaire de ce diplôme a les capacités pour gérer la maintenance de l'ensemble (changement d'une pièce, entretien courant et rénovation) et pour informer les utilisateurs (présentation de l'installation et des consignes d'exploitation).

Formation :

Bloc de compétences 1 : Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique d'installation sanitaire
- Choisir les matériels et les outillages

Bloc de compétences 2 : Réalisation d'un ouvrage courant

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention / Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements / Équiper les appareils
- Implanter l'installation thermique / Installer les supports et les appareils
- Assembler et raccorder les réseaux / Contrôler le travail réalisé

Bloc de compétences 3 : Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Réaliser une mise en service
- Appliquer une procédure de maintenance préventive
- Effectuer une opération de maintenance corrective

Bloc de compétences 4 : Français | Histoire-Géographie | Enseignement moral et civique

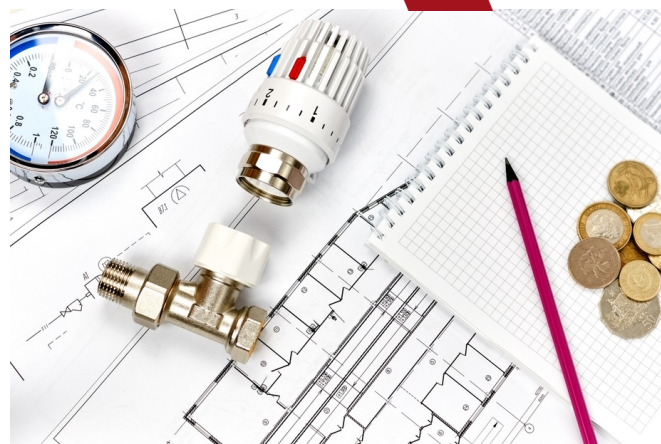
Bloc de compétences 5 : Mathématiques | Physique-Chimie

Bloc de compétences 6 : Éducation Physique et Sportive

Bloc de compétences 7 : Prévention - Santé - Environnement

Bloc de compétences 8 : Langue Vivante Étrangère

Bloc de compétences 9 : Mobilité (bloc facultatif)



Perspectives métiers :

Installateur thermique
Chauffagiste
Monteur en équipement thermique

Le parcours de formation :

Type de parcours : en présentiel

Modalités d'évaluation : Examen en CCF / Ponctuel

Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Modalités d'évaluation pédagogique : Évaluations écrites, orales, pratiques. Bulletins, conseils de classe individuels semestriels

Cahier de liaison - Visite en entreprise

Accessibilité ou possibilité d'adaptation aux apprenants en situation de handicap

Poursuites d'étude : CAP Installateur en froid et conditionnement d'air - CAP MIS - MC METI - BP Métiers de la piscine - BP Monteur en Installations du génie climatique et sanitaire - BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air - Bac Pro Maintenance et efficacité énergétique - Bac Pro Installateurs en chauffage, climatisation et énergies renouvelables

Conditions d'admission : Prérequis - Être âgé de 16 ans ou 15 ans avant le 31 décembre si le candidat est issu de 3ème

Modalités d'accès : Admission sur dossier, test de positionnement, entretien individuel et recrutement par l'entreprise

Adultes - salariés demandeur d'emploi - personnes en situation de handicap

Délai d'accès : Jusqu'à la veille d'entrée en formation

Durée :
420h (1 à 3 ans)
2 semaines en entreprise / 1 semaine CFA

Tarifs :
À partir de 16,57€ par heure de formation -> prise en charge possible OPCO, fonds de formation, CPF
Contactez-nous pour une étude personnalisée

Accès aux personnes en situation de handicap :
Véronique Prado - Référente Handicap
v.prado@cma65.fr
05 62 44 11 88

Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
Carole Jan
c.jan@cma65.fr
05 62 56 60 60

Contact École des Métiers :
Marie-Pierre Tugaye- apprentissage
m.tugaye@cma65.fr
05 62 44 11 88

Marie Bertrand - formation professionnelle
m.bertrand@cma65.fr
05 62 44 11 88

Les + de la formation à l'EDM 65 :

- Centre d'examens
- 1er équipement de qualité offert par l'Opérateur de Compétences
- Possibilité d'accéder aux programmes Erasmus+
- Worldskills, MAF
- Hébergement possible au FJT de Tarbes
- Restauration possible au foyer de l'École des métiers
- Établissement desservi par les lignes de bus
- À proximité de la sortie autoroute
- Stationnement gratuit
- Filière MC METI

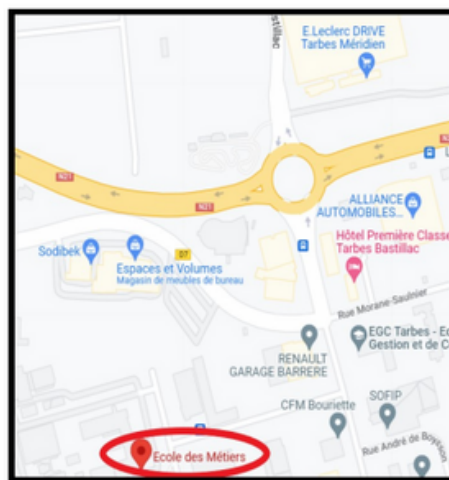
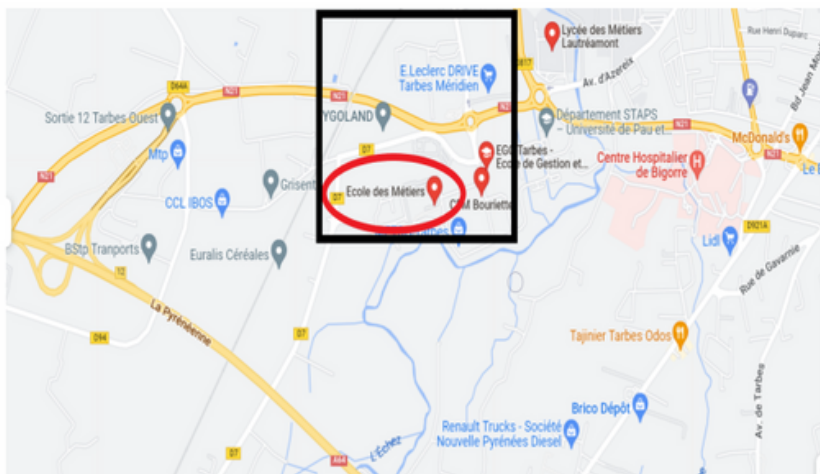
↑
CAP MIT ou CAP MIS



Plan d'accès : Sortie 12 Tarbes Ouest

Lignes de bus : www.tlp-mobilites.com/plans-des-lignes-de-bus/

- Ligne T3 - arrêt Bastillac ou CFA (Centre ville de Tarbes)
- Ligne TL (Lourdes)



Version janvier 2024